

Ce document a pour objet de transmettre les informations juridiques intéressant les organismes de formation aux métiers du BTP.

La direction des Affaires juridiques et de la Vie institutionnelle (DAJVI) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

► PROMOTION DE LA SANTÉ CHEZ LES APPRENTIS : PUBLICATION D'UN GUIDE À DESTINATION DES RÉFÉRENTS SANTÉ DES CFA

La promotion de la santé chez les apprentis – Recueil de fiches santé à l'attention des référents santé des centres de formation des apprentis (CFA)

Le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités a publié sur son site internet, [un nouveau guide sur la promotion de la santé des apprentis à destination des CFA.](#)

Ce guide a pour objectif de **sensibiliser les CFA sur l'importance de la santé des apprentis** et **d'outiller les référents santé des CFA** pour les accompagner vers une **meilleure prise en compte des enjeux de santé de leurs apprentis**.

Il est un appui aux référents sur les sujets de santé dans les CFA pour promouvoir la santé au quotidien auprès des apprentis. Il est également pensé pour que les CFA, ne disposant pas encore de référent santé ou n'ayant pas intégré ces enjeux dans le projet pédagogique, puissent disposer des outils pour se saisir des questions de santé dans leur établissement.

Ce guide est composé de 6 fiches portant sur :

- La santé mentale ;
- Les substance psychoactives et les conduites addictives ;
- L'environnement ;
- L'alimentation et l'activité physique ;
- La prévention des maladies infectieuses ;
- La vie sexuelle et affective.